

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 2020

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le mercredi 28 octobre deux mille vingt à vingt heures et seize minutes, à la mairie, sous la présidence de Mme Marthe BIGER, 1^{ère} adjointe.

Etaient présents : Marthe BIGER, Jacques CARIOU, Johanna KERAVEC, Patrice FAILLER, Fabrice TREMEAU, Marie-Armelle GUELLEC, Anthony LE GALL, Jérôme LE GOFF.

Marthe BIGER ouvre la séance à 20H16.

M. Patrice FAILLER est désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 22 octobre 2020.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 18 septembre 2020

Mme Marthe BIGER fait lecture du compte-rendu de la dernière séance, qui est approuvé à l'unanimité.

2/ Achat de matériel communal

Mme Marthe BIGER présente 2 devis relatifs aux besoins de la commune :

- devis PROLIANS n° 361640 présentant 2 modèles de plateformes (escabeau sécurisé) ainsi que 2 rampes aluminium de longueur 2m et 2.40 m.

- devis PROLIANS n° 361871 présentant 1 modèle d'une rampe aluminium sans bord de 3m de longueur pour un montant de 320.83€ hors taxes.

Les deux devis (partiel pour le 1^{er}) ont été approuvés à l'unanimité

La plateforme choisie est celle de 5 marches pour un montant de 362.00 € hors taxes.

3/ Contrat d'entretien pompe à chaleur de l'école

Mme Marthe BIGER présente le devis de la société Energie de Demain pour un montant de 300€00 hors taxes pour le contrat d'entretien n° C09044 valant du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021.

Mr Jacques CARIOU a obtenu un devis réalisé par téléphone avec la société Energie Home services aux alentours de 400€00 hors taxes

Le devis de Energie de Demain est approuvé à l'unanimité pour la somme de 300€00 hors taxes.

4/ Remise en service de l'alarme de la mairie

Mme Marthe BIGER présente un devis de la société ACTALARM (installateur initial de l'alarme de la mairie) pour un montant de 1338€00 hors taxes « sous réserve du bon fonctionnement des détecteurs en place et récupération des câbles existants ».

Précision faite que la société ACTALARM ne s'est pas déplacée pour effectuer le chiffrage.

Un second devis de la société SECAL Protection en date du 23/09/2020, est présenté pour un montant total de 320€05 hors taxes « sous réserve de la remise en service de l'installation de détection des intrusions existante et du bon fonctionnement du matériel en place), la société SECAL Protection s'étant déplacée pour effectuer ce devis.

Le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, que la société ACTALARM doit se déplacer pour réaliser un devis au plus juste en rapport avec l'installation existante.

Mme Marthe BIGER prendra contact avec cette société et rendra compte du résultat de l'entretien.

5/Serrure automatique pour la maison médicale

Mme Marthe BIGER précise pourquoi la maison médicale a besoin d'être sécurisée.

Le corps médical en place rencontre des perturbations relatives à la jeune personne autiste résidant sur la commune qui trouble à plusieurs reprises chaque jour le bon déroulement des consultations.

Il est précisé que les rendez-vous des patients sont interrompus par le fait de devoir ouvrir ou fermer aux patients arrivants pour leurs consultations.

Le souhait du corps médical étant que le local soit équipé d'une serrure à gâche type électrique + boîtier à code et bouton pour les patients.

Mr Jacques CARIOU et Mme Marthe BIGER, après avoir précisé quelques informations relatives au comportement de cette jeune personne, proposent de faire réaliser des devis pour ce type de serrure.

6/Demande de subvention de l'IFAC concernant une jeune personne de la commune.

L'IFAC sollicite la commune à hauteur de 100€00 pour la formation de l'apprentie.

Mme Marthe BIGER propose d'accorder une subvention pour moitié soit 50€00 à l'IFAC.

Le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, d'accorder une subvention pour un montant de 50€00.

7/ Repas des aînés

Eu égard au protocole sanitaire lié à la Covid19, et l'impossibilité d'organiser un repas, plusieurs propositions sont faites pour réaliser des colis « gourmands ».

Il est précisé également qu'il y aura 3 personnes de la commune résidants en Ehpad dans le cap Sizun et le pays Bigouden.

Le Conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité l'achat de paniers gourmands.

La date de remise des colis sera précisée ultérieurement mais se déroulera vers mi-décembre.

8/Questions diverses

Point sur le personnel : Aurélie DANIEL étant en prolongation d'arrêt jusqu'au 13/11, et Laura Trichilo n'ayant pas renouvelé son contrat, 2 personnes du CdG29 occupent à temps partiel les 2 postes administratifs à raison de 5 demi-journées pour l'agent d'accueil et 2 journées pour l'agent comptable.

Point sur les sacs jaunes : la distribution se fait en mairie aux horaires d'ouverture.

La presse est sollicitée pour préciser ces informations de distribution.

La séance est levée à 21h32.

Vu, la 1^{ère} Adjointe

Marthe BIGER

